



Section 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom du produit : 8223-3

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Usage(s) recommandé(s) : Adhésif

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant : Adfast
2685 Diab
Ville Saint-Laurent Quebec H4S 1E7
Canada

Adresse e-mail : servicemtl@adfastcorp.com

Adresse Url : <http://www.adfastcorp.com>

Numéro d'appel d'urgence

Personne à contacter en cas d'urgence : Urgence en cas de déversement (CANUTEC): 613-996-6666
Urgence en cas de déversement (CHEMTREC): 800-424-9300

Section 2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classification du SGH pour le mélange :

Aspiration Hazard - Catégorie de danger 1
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition répétée - Catégorie de danger 2
Toxicité spécifique pour certains organes cibles-exposition unique - Catégorie de danger 3 (Respiratoires)
Toxicité pour la reproduction - Catégorie de danger 2
Irritation oculaire - Catégorie de danger 2A
Irritation oculaire - Catégorie de danger 2
Liquides inflammables - Catégorie de danger 2

Éléments d'étiquetage

Pictogrammes :



Mentions d'avertissement :

Danger

Mentions de danger :

Liquide et vapeurs très inflammables
Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires
Provoque une irritation cutanée.
Provoque une sévère irritation des yeux.
Peut irriter les voies respiratoires.

Susceptible de nuire à la fertilité ou au fœtus Voie(s) d'exposition : Inconnu. Effet(s) spécifiques : Inconnu.
 Risque présumé d'effets graves pour les organes à la suite d'expositions répétées ou d'une exposition prolongée Voie(s)
 d'exposition : Inconnu. Organe(s) affecté(s) : Inconnu.

Conseils de prudence :

Prévention

Se procurer les instructions avant utilisation.
 Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité.
 Tenir à l'écart de la chaleur/des étincelles/des flammes nues/des surfaces chaudes. — Ne pas fumer.
 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.
 Tenir au frais.
 Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.
 Utiliser électrique, ventilant, éclairage antidéflagrant.
 Ne pas utiliser d'outils produisant des étincelles.
 Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques.
 Ne pas respirer fumée.
 Se laver zone exposée soigneusement après manipulation..
 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 Porter des gants de protection, vêtements de protection, protection oculaire, protection du visage

Réaction

EN CAS D'INGESTION : Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, médecin.
 Appeler un CENTRE ANTIPOISON, médecin en cas de malaise.
 EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée : Obtenez attention / conseil médical.
 En cas d'irritation cutanée : Obtenez attention / conseil médical.
 NE PAS faire vomir.
 Si l'irritation oculaire persiste : obtenir des soins médicaux / consulter un médecin
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 EN CAS D'INHALATION : Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Laver abondamment à eau.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Rincer la peau à l'eau/se doucher.
 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement les vêtements contaminés.
 Enlever les vêtements contaminés. et laver avant réutilisation.
 En cas d'incendie : Utiliser Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse. Eau pulvérisée pour l'extinction.

Stockage

Stocker dans un endroit bien ventilé.
 Garder sous clef.

Élimination

Éliminer le contenu conformément aux règlements locaux, régionaux, nationaux et internationaux

Autres dangers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 3. Composition/informations sur les composants

Substances

Aucune donnée disponible pour cette section.

Mélanges

| Identifiants | Composants | Pourcentage | Classification |
|--------------|--|-------------|---|
| 110-54-3 | n-Hexane | 25% - 50% | Flam. Liq. 2, Repr. 2, Asp. Tox. 1, Aquatic Chronic 2, H225, H304, H361, H411 |
| 67-64-1 | Acetone | 25% - 50% | Flam. Liq. 2, Eye Irr. 2, STOT RE 2, STOT SE 3 (Narcotic), H225, H319, H336, H373 |
| 108-88-3 | Toluene | 10% - 25% | Flam. Liq. 2, Skin Irr. 2, Repr. 2, STOT SE 3, STOT RE 2, Asp. Tox. 1, H225, H304, H315, H335, H361, H373 |
| 25085-50-1 | Phenolic resin | 5% - 10% | Skin. Sens. 1, H317 |
| 119-47-1 | 2,2'-methylenebis(4-methyl-6-tert-butylphenol) | 0.1% - 0.3% | Repr. 2 |

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Contact avec les yeux

Continuer à rincer. Maintenir les paupières ouvertes pour assurer un rinçage adéquat. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Obtenir des soins médicaux si une irritation, des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent. Laver les yeux avec beaucoup d'eau.

Contact avec la peau

Enlever les vêtements contaminés et les laver avant de les porter à nouveau. Laver soigneusement les zones contaminées avec de l'eau. Si des rougeurs ou d'autres symptômes apparaissent, consulter un médecin / obtenir des soins médicaux.

Ingestion

NE PAS FAIRE VOMIR. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. En cas d'ingestion de grandes quantités, emmener immédiatement la personne exposée à l'hôpital. Si la personne exposée est somnolente ou inconsciente, ne rien administrer par la bouche. Faire le suivi des difficultés respiratoires. Rincer la bouche avec de l'eau. Appeler immédiatement un centre antipoison, un médecin ou des services médicaux. Montrer la fiche de données de sécurité au médecin traitant.

Inhalation

Transporter la personne à l'air frais et la maintenir au repos dans une position où elle peut respirer confortablement. Desserrer tout article vestimentaire serré tel que col, cravate ou ceinture. Si la personne exposée ne respire pas, lui administrer la respiration artificielle. Le bouche-à-bouche peut se révéler dangereux pour la personne portant secours lorsque la matière inhalée est toxique, infectieuse ou corrosive. En cas de vomissement spontané, faire pencher la personne incommodée en avant pour réduire le risque d'aspiration. Si après l'inhalation, vous ne vous sentez pas bien, consulter un médecin.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Contact avec le yeux: Provoque des irritations oculaires graves. Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit. Larmoiement. Rougeurs. douleur ou irritation.

Contact avec la peau: Peut provoquer une irritation cutanée.

Inhalation: Peut provoquer une dépression du Système Nerveux Central.

Ingestion: Peut provoquer une dépression du Système Nerveux Central.

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

Le milieu approprié suggéré: Dioxyde de carbone. Produit chimique sec. Mousse. Eau pulvérisée.

Moyens d'extinction inappropriés

Aucune donnée disponible pour cette section.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers d'incendie/de décomposition: Un mélange de gaz inflammables et de vapeurs. Les gaz, vapeurs ou poussières sont irritants pour la peau ou les yeux. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent être nocifs. Les gaz, vapeurs ou poussières peuvent provoquer une irritation respiratoire.

Produits de combustion dangereux

Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

Conseils aux pompiers

Mesures de Protection dans la lutte contre l'incendie

Aucune donnée disponible pour cette section.

Précautions spéciales pour les pompiers

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter d'être exposé à des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Éviter de respirer des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Éliminer toutes les sources de chaleur et d'inflammation. Évacuer les personnes de la zone. Ventiler la zone de la fuite ou du déversement. Porter des gants résistant aux produits chimiques appropriés.

Précautions pour l'environnement

Éliminer la matière conformément au règlement du gouvernement. Éliminer par l'intermédiaire d'une entreprise homologuée spécialisée dans l'élimination des déchets. Ne pas rejeter dans les égouts ni dans les cours d'eau (rivières, ruisseaux, étangs, lacs, etc.). En cas de déversements importants, informer les autorités compétentes conformément à la réglementation en vigueur. Éviter la contamination du sol et des eaux de surface. Empêcher de pénétrer dans les sous-sols ou les zones confinées.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Grands déversements: Évacuer la zone. Si possible, creuser une digue pour empêcher le ruissellement.

Absorber avec de la terre, du sable ou autre matériau non combustible. Recueillir et transférer dans un récipient pouvant être fermé sans éclaboussures ni production de poussières / brouillards, pour élimination par une méthode appropriée. Recueillir le liquide à l'aide de pompes ANTIDÉFLAGRANTES. S'assurer que le nettoyage est effectué par du personnel qualifié seulement. Écarter les conteneurs de la zone de déversement si cela ne présente aucun risque. Arrêter la fuite si cela peut se faire sans danger.

Référence à d'autres sections

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Éviter d'être exposé à des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Éviter de respirer des gaz / brouillards / poussières / fumées / vapeurs / pulvérisations / particules. Ne pas manger, boire ni fumer pendant de la manipulation. Ne pas manipuler dans un espace confiné. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. S'assurer que des procédures appropriées de mise à la terre sont en place. Veiller à ce que la zone soit suffisamment ventilée. Manipuler conformément à tous les règlements et normes en vigueur. Manipuler conformément aux normes d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Si nécessaire, utiliser seulement des outils anti-étincelles lors de la manipulation dans la zone de stockage. Garder à l'abri de la lumière directe du soleil. Garder le récipient hermétiquement fermé. Il est interdit de fumer ou d'utiliser des flammes nues dans les zones de stockage, d'utilisation ou de manutention. Protéger contre tout dommage physique. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques. Utiliser du matériel électrique antidéflagrant. Laver soigneusement toute partie exposée du corps après la manipulation. Porter des vêtements, des gants et des lunettes de protection pour éviter tout contact avec la peau et les yeux.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Indications concernant le stockage commun

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Avoir des extincteurs d'incendie et des équipements pour le nettoyage d'un déversement dans ou près de la zone de stockage. Si des outils sont nécessaires, utiliser seulement des outils anti-étincelles dans la zone de stockage. Garder le récipient fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Stocker conformément à tous les règlements et normes actuels. Stocker dans un endroit déterminé et marqué « Zone de matières inflammables ». Stocker dans un équipement entièrement hermétique conçu pour éviter toute inflammation et contact humain. Stocker seulement dans des endroits bien ventilés. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques. Les réservoirs doivent être mis à la terre, ventilés et doivent avoir des contrôles des émissions de vapeur. Utiliser du matériel électrique/de ventilation/d'éclairage antidéflagrant. Ne pas couper, souder, ni broyer dans les récipients ni à proximité de ceux-ci.

Emballage approprié

Aucune donnée disponible pour cette section.

Matières incompatibles

Aucune donnée disponible pour cette section.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 8. Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Paramètres de contrôle pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Paramètres de contrôle pour les composants

Acetone

| | |
|------------------|--|
| NIOSH REL | TWA 250 ppm(10h). TWA 590 mg/m ³ (10h). |
| OSHA PEL | TWA 1000 ppm(8h). TWA 1800 mg/m ³ (8h). STEL 1000 ppm(15min). STEL 2400 mg/m ³ (15min). |
| ACGIH TLV | TWA 500 ppm(8h). TWA 1188 mg/m ³ (8h). STEL 750 ppm (15min). STEL 1782 mg/m ³ (15min). |

n-Hexane

| | |
|--------------|------------------------------------|
| ACGIH | |
| STEL | 1000 ppm |
| TWA | 50 ppm |
| OSHA | |
| STEL | 3600 mg/m ³ 1000 ppm |
| TWA | 50 ppm 180 mg/m ³ |

Toluene

| | |
|--------------|---|
| ACGIH | |
| TLV | 20 ppm TWA |
| OSHA | |
| STEL | 560 mg/m ³ 150 ppm |
| TWA | 375 mg/m ³ 100 ppm (8 heures) |

Limites d'exposition professionnelle

Mesures générales de protection et d'hygiène

Fournir une ventilation par aspiration générale et locale adéquate. Respecter les normes en matière de santé et de sécurité au travail. Des douches de décontamination et des postes de rinçage oculaire devraient être faciles d'accès dans les zones où le produit est stocké, manipulé ou utilisé. Prendre des mesures pour éviter les décharges statiques.

Protection respiratoire

Un appareil respiratoire autonome homologué doit être disponible en cas d'urgence. Une protection respiratoire est requise si les concentrations dépassent les limites TLV.

Protection des yeux

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques ou un écran facial.

Protection du corps

Porter des vêtements appropriés et résistants aux produits chimiques.

Protection des mains

Porter des gants imperméables.

Mesures d'hygiène

Aucune donnée disponible pour cette section.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques (suite)

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

| | |
|-----------------------------------|-----------------------------------|
| État physique | Liquide |
| Apparence | Tan |
| Odeur | Non disponible |
| Seuil olfactif | Non disponible |
| pH | Non disponible |
| Point de fusion | Non disponible |
| Point d'ébullition | Supérieur à 56°C / 132,8°F |
| Point d'éclair | -18°C / -0,4°F |
| Taux d'évaporation | Sans objet |
| Inflammabilité | Non disponible |
| Limite d'inflammabilité | Non disponible |
| Pression de vapeur | Non disponible |
| Densité de vapeur | Sans objet |
| Densité relative | 0.8346 Multiplicateur p/r à l'eau |
| Solubilité | Sans objet |
| Solubilité dans d'autres solvants | Non disponible |
| Coefficient de partage | Non disponible |
| Température d'auto-inflammabilité | Non disponible |
| Température de décomposition | Non disponible |
| Viscosité | Sans objet |
| Point de congélation | Non disponible |
| Teneur en COV | 389 g/l |
| Limite d'explosivité (supérieure) | 12 %vol |
| Limite d'explosivité (inférieure) | 1 %vol |

Autres informations

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 10. Stabilité et réactivité

Réactivité

Réactivité: Il est établi que ce produit est non réactif dans des conditions ambiantes.

Stabilité chimique

Stable à température et pression normales.

Possibilité de réactions dangereuses

Dans des conditions normales, une polymérisation dangereuse ne se produira pas.

Conditions à éviter

Conserver à l'écart: Lumière directe du soleil. Équipement électrique. Incendie. Chaleur. Flamme nue. Étincelles. Électricité statique.

Matières à éviter

Éviter tout contact ou stockage avec: Oxydants forts.

Produits de décomposition dangereux

La décomposition entraînera la production de: Dioxyde de carbone (CO₂). Monoxyde de carbone (CO).

Section 11. Informations toxicologiques

Informations toxicologiques

Informations toxicologiques pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Informations toxicologiques les composants

n-Hexane

| | |
|------------------------|--|
| Inhalation CL50 | 150000 mg/m ³ Souris. 48000 ppm Rat. 627000 mg/m ³ . |
| DL50 orale | 25000 mg/kg Rat. |

Acetone

| | |
|------------------------|--------------------------|
| Inhalation CL50 | 30000 ppmV Rat. |
| DL50 cutanée | Supérieur à 16000 mg/kg. |
| DL50 orale | 5800 mg/kg Rat. |

Toluene

| | |
|----------------------------------|---|
| Irritation/Corrosion yeux | Irritant léger - 100 mg (30 secondes). Irritant léger - 870 mg. Irritant sévère - 2 mg (24 heures). |
| Irritation/Corrosion peau | Irritant léger - 435 mg Lapin. Irritant modéré - 20 mg (24 heures). Irritant modéré - 500 mg. |
| CL50 Inhalation - Vapeur | 49 g/m ³ (4 heures). |
| DL50 cutanée | 12000 de 14000 mg/kg Système nerveux central. |
| DL50 orale | 636 mg/kg Rat. |

Irritation/Corrosion pour le produit

Aucune donnée disponible pour cette section.

Irritation/Corrosion pour les composants

Acetone

Yeux: 186300 ppm Mild irritant, Human.

Section 12. Informations écologiques

Toxicité**Écotoxicité pour le produit**

Écotoxicité: Aucune valeur d'écotoxicité n'est spécifiée pour ce produit.

Écotoxicité pour les composants

Acetone

| | |
|---------------------------------------|---|
| Toxicité environnementale CL50 | 7400 mg/l (96h) truite arc-en-ciel (<i>Oncorhynchus mykiss</i>). 15800 mg/l (48h) <i>Daphnia magna</i> . |
|---------------------------------------|---|

Persistance - dégradabilité

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation**Potentiel de bio-accumulation pour le produit**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Potentiel de bio-accumulation pour les composants

Acetone

BCF: 0.65.
LogPow: 0.24.

Mobilité dans le sol

Aucune donnée disponible pour cette section.

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Aucune donnée disponible pour cette section.

Autres effets néfastes

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Réglementations d'élimination des déchets

Mise au rebut du récipient: Vider entièrement le récipient. Après avoir évacué le produit, aérer dans un endroit sûr, à l'écart des étincelles et du feu. Les résidus peuvent poser un risque d'explosion. Ne pas couper, souder, ni broyer dans les récipients ni à proximité de ceux-ci.

Détruire par incinération dans une installation approuvée. Seule la matière sèche peut être envoyée à une décharge. L'élimination, le traitement ou le recyclage de déchets industriel doivent respecter les règlements applicables pour préserver l'environnement. Les utilisateurs doivent accorder une attention particulière à l'existence éventuelle de dispositions régionales ou nationales relatives à l'élimination.

Méthodes de traitement des déchets

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 14. Informations relatives au transport

| | ADR | IMDG | IATA | DOT |
|---|---|--|--|--|
| Numéro ONU | 1133 | 1133 | 1133 | Aucune donnée disponible pour cette section. |
| Nom d'expédition des Nations unies | Adhésifs | Adhésifs | Adhésifs | Adhésifs |
| Classe(s) de danger pour le transport | 3 | 3 | 3 | Aucune donnée disponible pour cette section. |
| Groupe d'emballage | II | II | II | Aucune donnée disponible pour cette section. |
| Danger pour l'environnement | Aucune donnée disponible pour cette section. | Aucune donnée disponible pour cette section. | Aucune donnée disponible pour cette section. | Aucune donnée disponible pour cette section. |
| Précautions particulières à prendre par l'utilisateur | Aucune donnée disponible pour cette section. | | | |
| Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC | Aucune donnée disponible pour cette section. | | | |
| Autres | Si le produit est transporté dans des bidons de 45 gallons, selon les règlements TDG 1.33 et CFR 49 - 173.150, il n'est pas nécessaire d'indiquer ses ingrédients chimiques sur l'étiquette ou sur les plaques-étiquettes du camion | | | |

Section 15. Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Informations réglementaires pour le produit

LIS/LES de la LCPE: Tous les composants de ce produit se trouvent soit sur la Liste intérieure des substances ou en sont exemptés.

TSCA: Tous les composants sont listés dans l'inventaire des substances chimiques du Toxic Substances Control Act ou en sont exemptés.

Informations réglementaires pour les composants

n-Hexane

Droit de savoir: Massachusetts.
New York.
New Jersey.
Pennsylvania.

Acetone

Quantité à déclarer CERCLA: 2270 kg.
Droit de savoir: California.
Massachusetts.
Minnesota.
New Jersey.
Pennsylvania.
Rhode Island.
SARA 311/312: Risque d'incendie.
Danger immédiat (aigu) pour la santé.
Danger chronique pour la santé.

Phenolic resin

Danger immédiat (aigu) pour la santé: Oui.

Toluene

DEA List II Chemicals (essential chemicals): Listé.
Clean Water Act (CWA) 311: Inventaire national: Listé ou exempté.
Australie.
Liste intérieure des substances du Canada (LIS).
Europe (Inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes (EINECS)).
Clean Air Act Section 112 (HAPs): California Prop 65: Listé.
Ce produit contient un produit chimique reconnue par l'état de Californie pour causer des malformations congénitales ou d'autres dommages à la reproduction.
7000 µg/jour (ingestion).
13000 µg/jour (inhalation).
Droit de savoir: Massachusetts.
New York.
New Jersey.
Pennsylvania.
Exigences de notification de la part du fournisseur conformément à Sara 313: SARA 313 Form R: SARA 311/312: Oui.
Oui.
Risque d'incendie.
Danger immédiat (aigu) pour la santé.
Danger différé (chronique) pour la santé.
Clean Water Act (CWA) 307: Listé ou exempté.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune donnée disponible pour cette section.

Section 16. Autres informations**Autres informations**

Aucune donnée disponible pour cette section.

Avis au lecteur

Les informations ci-dessus, bien que considérées comme étant correctes, ne sont pas toutes inclusives et ne doivent être utilisées qu'à titre de guide. Cette société ne pourra être tenue responsable d'aucun dommage découlant de la manipulation du produit ou du contact avec ce dernier

Abréviations et acronymes

Aucune donnée disponible pour cette section.